

Les biopsies liquides

UNE RÉVOLUTION EN CANCÉROLOGIE

Évaluer la réponse au traitement, adapter celui-ci en cas de résistances, détecter précocement une maladie résiduelle faisant prévoir une rechute : ce sont les enjeux majeurs de cette innovation dont s'est équipé le CHU de Nice.

Comment l'organisme a-t-il réagi au traitement ? Développe-t-il des résistances aux thérapies ciblées ou à la chimiothérapie ? La maladie menace-t-elle de récidiver ?

Lorsqu'une personne est soignée pour un cancer, un suivi régulier s'impose, destiné à intervenir le plus tôt possible pour adapter la prise en charge à l'évolution de la pathologie. Dans ce contexte, la biopsie liquide, basée sur la recherche dans le sang de « traces » de la tumeur, est décrite comme une véritable révolution en cancérologie par certains experts du diagnostic, à l'instar du Pr Paul Hofman,

« L'examen peut être fait en ambulatoire et répété aussi souvent que nécessaire »

pionnier dans le domaine. À la tête du laboratoire de pathologie clinique et expérimentale du CHU de Nice, le spécialiste se réjouit d'annoncer la « naissance dans [son] établissement d'une plateforme technologique unique en Europe », labellisée par la société européenne de pathologie et par la société européenne des biopsies liquides. « Nous avons mis plusieurs mois à réunir les fonds – environ 2 millions d'euros – et les expertises cliniques et technologiques pour monter ce petit bijou dédié à l'analyse de tous les éléments sanguins

chez des patients atteints de cancers pulmonaires [ces tumeurs ont fait partie des premières indications de biopsies liquides, Ndlr], mais aussi de mélanomes cutanés et oculaires. »

En ambulatoire

Parmi les avantages de la biopsie liquide, par rapport à la biopsie classique : l'absence de geste invasif (les analyses se font à partir d'une simple prise de sang). « L'examen peut être fait en ambulatoire. Mais surtout il peut être répété aussi souvent que nécessaire, au bout d'un mois par exemple, sans aucun risque pour le patient. »

Les résultats, rendus en 24 heures, sont précieux pour les spécialistes d'organes ou les oncologues qui suivent ces patients. « Pour certaines pathologies, comme le cancer du poumon, les biopsies liquides sont d'ores et déjà intégrées dans la prise en charge en routine clinique et utilisées pour modifier la thérapeutique, en cas de résistance aux thérapies ciblées notamment. »

Biopsie tissulaire en cas de résultat négatif

Pour l'heure toutefois, pas ques-

tion de substituer les biopsies liquides aux biopsies tissulaires. « Lorsque la tumeur est petite, l'ADN tumoral dans le sang est faible, et les analyses peuvent conduire à des faux négatifs », précise le Pr Hofman, avant de nuancer. « Quoi qu'il en soit, lorsque le résultat est négatif, on réalise par précaution une biopsie tissulaire ; il faut bien garder à l'esprit que seule ce type de biopsie permet d'affirmer la présence d'un cancer et de caractériser son

histologie. » Après le poumon, la peau et les yeux, d'autres cancers devraient bénéficier du suivi par biopsie liquide. C'est en tout cas ce que le Pr Hofman, appelle de ses vœux, à présent que le projet de plateforme est abouti. « Il est regrettable que la France, qui a été le premier pays à mettre au point les biopsies liquides, accuse aujourd'hui un vrai retard par rapport à l'Allemagne, l'Italie ou encore l'Espagne et les USA où elles occupent une place

prépondérante dans le suivi. »

NANCY CATTAN
ncattan@nicematin.fr

1. La plateforme est centralisée sur le site de Pasteur 1 (pavillon J). Le projet a notamment bénéficié du soutien financier du conseil départemental des Alpes-Maritimes, de l'Inserm et du CHUN.

Il a également impliqué les services de pneumologie (Pr Charles-Hugo Marquette), de chirurgie thoracique (Pr Jean-Philippe Berthet) mais aussi de dermatologie (Pr Thierry Passeron), et d'ophtalmologie (Pr Stéphanie Baillif).



L'équipe « biopsie liquide » du CHU de Nice dirigée par le Pr Hofman (à droite), autour de l'équipement « GENEXUS » permettant de faire du séquençage à haut débit sur l'ADN tumoral sanguin. (Photo DR)

Recherche

De l'ADN tumoral dans le sang

La dégradation des cellules saines ou tumorales dans l'organisme est un phénomène naturel ; des brins d'ADN circulent donc dans le flux sanguin. Le principe de la biopsie liquide est d'identifier l'ADN provenant de cellules cancéreuses dans le sang. C'est un vrai défi technologique car la quantité d'ADN tumoral circulant est très faible. Après une première biopsie tissulaire classique, une simple prise de sang permet d'examiner l'évolution

moléculaire de la tumeur et de surveiller l'apparition possible de résistances pour ajuster le choix d'une thérapie ciblée. La biopsie liquide est une alternative prometteuse lorsque des biopsies traditionnelles à répétition sont complexes à réaliser (endoscopies, fibroscopies...), particulièrement chez les patients fragiles ou âgés ; ou lorsque la tumeur, pulmonaire ou osseuse par exemple, est difficilement atteignable et analysable.

Le Dr Hervé Caël nouveau président du conseil régional de l'Ordre des médecins Paca

Actu



(Photo DR)

Le Dr Hervé Caël a été élu par ses pairs à la présidence du conseil régional de l'Ordre des médecins Paca pour un mandat de 3 ans auprès duquel sont inscrits près de 29 500 médecins. Il est le premier Niçois à occuper cette fonction. « Je souhaite renforcer les liens et la coopération entre l'ensemble des acteurs de la santé dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ARS, fédérations hospitalières publiques et privées, médecine de ville et en établissement, paramédicaux et collectivités territoriales. La crise sanitaire que nous traversons de-

puis deux ans en démontre l'absolue nécessité, souligne-t-il. Je serai assisté par un bureau qui répond à trois critères : représentation de l'ensemble des six départements de notre région, féminisation et renouvellement. »

Pour rappel, l'Ordre a vocation à défendre l'indépendance et l'honneur de la profession médicale auprès de l'ensemble de la société française : usagers et citoyens, administrations et services de l'État, associations. Il est « au service des médecins dans l'intérêt des patients » et assure une mission de proximité pour les médecins.

Les missions spécifiques du conseil régional de l'Ordre des médecins sont d'assurer les fonctions de représentation de la profession dans sa région, d'être consulté par le directeur de l'ARS sur les questions et projets relevant de ses compétences, d'organiser la coordination ordinaire dans la région, de pouvoir décider de la suspension du droit d'exercer et de mettre à disposition de la chambre disciplinaire de première instance tous les moyens nécessaires à l'exercice de ses missions et garantir son indépendance.